
COLLECTIVITÉ TERRITORIALE DE MARTINIQUE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

NUMERO SPECIAL

OFFICE DEPARTEMENTAL DE L'EAU
EXTRAITS DES DELIBERATIONS

PUBLICATION EN APPLICATION DU DECRET n°95-710 DU 9 MAI 1955

DÉLIBÉRATIONS

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 DECEMBRE 2017

N°C.A.133-17 – AJUSTEMENT 3EME PPI
04

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 11 DECEMBRE 2018

N°C.A.289-18 – VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR
2018
07

N°C.A.290-18 – PROJET CARIB-COAST : COMPLEMENT DE
SUBVENTION
78

N°C.A.291-18 – PROPOSITION DE GEL DU TAUX DE LA
REDEVANCE POLLUTION DOMESTIQUE ET D'AJUSTEMENT
FINANCIER DU 3EME PPI
80

N°C.A.292-18 – ADHESION DE L'ODE À L'ASSOCIATION
MARTINICAISE DU CLUB DES PLUS BELLES BAIES DU MONDE
83

N°C.A.293-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD
MARTINIQUE - CAP NORD: ANIMATION ET COORDINATION DU
CONTRAT DE RIVIERE DU GALION : EDITION 2018
85

N°C.A.294-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION À L'HABITATION
TRIANON SARL: INSTALLATION D'UN PROGRAMMATEUR AVEC
ACCES À DISTANCE
87

N°C.A.295-18 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION À LA VILLE DES
ANSES D'ARLET : ÉTUDE POUR LA PROTECTION ET LA
VALORISATION DE LA MANGROVE
89

N°C.A.296-18 – PROROGATION DE LA CONVENTION
N° 026-10-2016 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEI :
INTERCONNEXION DES RESEAUX CACEM SUR LES COMMUNES
DU LAMENTIN ET SAINT-JOSEPH
91

N°C.A.297-18 – PROROGATION DU DELAI D'EXECUTION DU
PROJET DE LA VILLE DE LES ANSES D'ARLET: REALISATION DU
PROFIL DE BAINADE DE PETIT-ANSE SUBVENTIONNE PAR
L'OFFICE DE L'EAU
93

N°C.A.298-18 – PROROGATION DE LA CONVENTION
N° 029-10-2016 PORTANT ATTRIBUTION À LA SOCIETE
E-COMPAGNIE: MISE EN PLACE D'UN LABORATOIRE DE
CARACTERISATIONS DES DECHETS AU NIVEAU DE L'ECO-SITE
E COMPAGNIE
95

N°C.A.299-18 – PROROGATION DU DELAI D'EXECUTION DU
PROJET A L'UNIVERSITE DE PARIS SUD : PROJET
« QUINQUEREME » EVALUATION DE LA PRESSION CHIMIQUE
DES MICROPOLLUANTS ORGANIQUES EMERGENTS A L'AVANT DU
SITE DE LA STEP POINTE DES NEGRES COMMUNE DE
FORT -DE-FRANCE SUBVENTIONNE PAR L'OFFICE DE L'EAU
97

N°C.A.300-18 – PROROGATION DU DELAI D'EXECUTION DU
PROJET A L'INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR
L'EXPLOITATION DE LA MER- IFREMER: ETUDE PILOTE POUR LE
DEVELOPPEMENT D'UN GUIDE METHODOLOGIQUE POUR LA
SURVEILLANCE DES REJETS URBAINS DANS LES EAUX
LITTORALES AUX ANTILLES SUBVENTIONNE PAR L'OFFICE DE
L'EAU

99

N°C.A.301-18 – PROROGATION DE LA CONVENTION N° 013-05-
2016 PORTANT ATTRIBUTION À LA COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE- CAESM:
RENFORCEMENT DE L'ADUCTION AU QUARTIER ANSE FIGUIER
COMMUNE DE RIVIERE-PILOTE

101

N°C.A.302-18 – ANNULATION DE LA CONVENTION N° 061 -12-
2015 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEI : EXTENSION DE LE STEP
DE DILLON - PHASE ETUDES COMMUNE DE FORT-DE-FRANCE

103

N°C.A.303-18 – ANNULATION DE LA CONVENTION N° 017-05-
2016 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEI : REALISATION DE LEVES
TOPOGRAPHIQUES ET DETECTION DE RESEAU - TRANCHE 1

105

N°C.A.304-18 – ANNULATION DE LA CONVENTION N° 016-05-
2016 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEI: RECHERCHE ACTIVE DE
FUITES SUR LE RESEAU AEP ET DES REPARATIONS DE RESEAUX
-TRANCHE 1

107

N°C.A.305-18 – ANNULATION DE LA CONVENTION N° 11-052
PORTANT ATTRIBUTION À ODYSSEI : EXTENSION DU RESEAU
D'EAUX USEES AU QUARTIER CITE SAINT - GEORGES A
SCHOELCHER

109

N°C.A.306-18 – ANNULATION DE LA DELIBERATION N° CA 066-
14 PORTANT ATTRIBUTION À L'UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE
LA GUYANE : ETUDE DES RESIDUS DE STUPEFIANTS,
PHARMACEUTIQUES ET POLLUANTS EMERGENTS DANS LES
EAUX USEES : SENAU 2

111



DÉLIBÉRATIONS





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU LUNDI 18 DECEMBRE 2017

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 23 novembre 2017

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 12

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 2

Nombre de membres présents pour ce point : 11

Extrait n° CA 18-12-2017/ 133

Date de publication : 19 DEC. 2018

Objet : AJUSTEMENT 3EME PPI

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Claude LISE, Nadine RENARD, Marie-France TOUL, Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON, Mathilde BRASSY, Arnaud RENE-CORAIL, Antoine VEDERINE, Victor CESAR, Jean-Luc LEFEBVRE (représentant Patrick BOURVEN), Alain BLATEAU (représentant Patrick HOUSSEL), Eric BELLEMARE, Alex PAVIOT

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Marcellin NADEAU, David ZOBDA

ÉTAIENT ABSENTS : Maryse PLANTIN, Jacques HELPIN, Jean- Maurice MONTEZUME, Guillaume VISCARDI

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** les délibérations n° CA 017-04 et CA 037-07 instaurant la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau et les 6 nouvelles redevances,

- **VU** la délibération n° CA 083-16 fixant les taux de redevances pour le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 086-16 adoptant le budget primitif de l'exercice 2017,
- **VU** la délibération n° CA 007-17 adoptant le budget supplémentaire de l'exercice 2017,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'adopter le cadre budgétaire révisé annexé à la présente délibération pour la période 2018-2022.
- D'annexer ce cadre budgétaire révisé au troisième Programme Pluriannuel d'Intervention 2017-2022.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **18 DEC. 2018**



Le Président

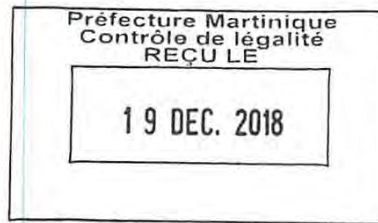
Claude LISE

Préfecture Martinique
Contrôle de légalité
REÇU LE

19 DEC. 2018

Annexe à la délibération n°133 -17 du CA de l'ODE
Ajustement 3^{ème} PPI

EN MILLIERS D'EUROS		Prospective - simulation K€						
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
DEPENSES	A. Charges de fonctionnement	1 834	1 900	2 026	2 043	2 059	2 076	11 939
	B. Prime SPANC	150	150	150	150	150	150	900
	C. Actions internes	2 370	2 370	2 370	2 370	2 370	2 370	14 220
	D. Subventions aux tiers	5 836	5 900	5 901	6 010	6 116	6 220	35 984
RECETTES	A. Subventions	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	6 600
	B. Redevances	9 070	9 200	9 328	9 453	9 576	9 696	56 323
	C. Produits divers	20	20	20	20	20	20	120
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
TOTAL DEPENSES (K€)		10 190	10 320	10 448	10 573	10 696	10 816	63 043
TOTAL RECETTES (K€)		10 190	10 320	10 448	10 573	10 696	10 816	63 043
Ecart au PPI3 Initial		-10,3%	-10,2%	-10,1%	-10,0%	-10,0%	-9,9%	-10,1%



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 11-12-2018/289

Date de publication : 19 DEC. 2018

Objet : VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 POUR 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Claude LISE, Arnaud RENE-CORAIL (représentant Antoine VEDERINE), Éric BELLEMARE, Michel HAAUY (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Hugues HODEBOURG (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mathilde BRASSY

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Jean-Maurice MONTEZUME, Marcellin NADEAU, Victor CESAR,

- **VU** le code Général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5 et L.3312-6,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire articles R.213-59 à R213-71, R213-77, D213-72 à D213-76,
- **VU** la loi n° 2003-132 du 19 juillet 2003 relative aux règles budgétaires et comptables applicables aux Départements et mettant en œuvre la réforme comptable couramment dénommée « réforme M 52 »,
- **VU** les délibérations n° CA 29-01-18/138 et CA 25-06-18/203 adoptant respectivement le Budget Primitif et le Budget Supplémentaire pour l'exercice 2018,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'adoption de la Décision Modificative n°1 pour l'exercice 2018 arrêtée en dépenses et en recettes à hauteur de 120 000,00 € en section de fonctionnement et 3 150,00 € en section d'investissement, ainsi qu'il suit :

Chapitres	Dépenses	Recettes
<u>FONCTIONNEMENT</u>		
011 - Charges à caractère général	11 000,00 €	
65 - Autres charges de gestion courante	109 000,00 €	
013 - Atténuation de charges		5 000,00 €
70 - Produits des services		6 000,00 €
77 - Produits exceptionnels		109 000,00 €
TOTAL	120 000,00 €	120 000,00 €
<u>INVESTISSEMENT</u>		
204 - Subventions d'équipement versées	3 150,00 €	
23 - Immobilisations en cours		3 150,00 €
TOTAL	3 150,00 €	3 150,00 €

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 DEC. 2018



Le Président

Claude LISE



REPUBLIQUE FRANCAISE

(1)

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE... (2)

Numéro SIRET :

POSTE COMPTABLE :

M.52

DECISION MODIFICATIVE 1

voté par nature

BUDGET : 01 BUDGET PRINCIPAL ODE (4)

ANNEE : **2018**

(1) Indiquer soit « Département : nom du département », soit le libellé de l'établissement ou du syndicat (exemples : MDPH, libellé du syndicat mixte relevant de l'article L.5721- du CGCT, ...)

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe

(3) Rayer la mention inutile.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (du département ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe

SOMMAIRE

I - Informations générales

- A - Informations statistiques, fiscales et financières
- B - Modalités de vote du budget
- C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats
- C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses
- C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes

II - Présentation générale du budget

- A1 - Vue d'ensemble du budget par section
- A2.1 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Dépenses
- A2.2 - Equilibre financier du budget - Section d'investissement - Recettes
- A3.1 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Dépenses
- A3.2 - Equilibre financier du budget - Section de fonctionnement - Recettes
- B1 - Balance générale - Dépenses
- B2 - Balance générale - Recettes

III - Vote du budget

- A - Section d'investissement - Vue d'ensemble - Dépenses / Recettes
- A1.1 - Equipements départementaux - Dépenses non individualisées en progr
- A1.2 - Equipements départementaux - Dépenses RMI / RSA
- A1.3 - Equipements départementaux - Dépenses individualisées en programm
- A1.4 - Equipements départementaux - Chapitres de programme afférent à une
- A1.5 - Equipements départementaux - Chapitres de programme non compris c
- A2 - Equipements non départementaux
- A3 - Dépenses financières
- A4.1 - Financement des équipements départementaux et non départementaux
- A4.2 - Recettes RMI / RSA
- A4.3 - Recettes financières
- A5 - Récapitulatif des opérations pour le compte de tiers
- A6 - Section d'investissement - Opérations d'ordre entre sections
- A7 - Section d'investissement - Opérations patrimoniales
- B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble
- B1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses
- B2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

IV - Annexes

A - Présentation croisée par fonction

- A1 - Vue d'ensemble
- A1/01 - Opérations non ventilées
- A1/0 - Fonction 0 (sauf 01)
- A1/1 - Fonction 1
- A1/2 - Fonction 2
- A1/3 - Fonction 3
- A1/4 - Fonction 4
- A1/5 - Fonction 5
- A1/6 - Fonction 6
- A1/7 - Fonction 7
- A1/8 - Fonction 8
- A1/9 - Fonction 9

B - Eléments du bilan

- B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie
- B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette
- B1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux
- B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours
- B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture
- B2 - Méthodes utilisées
- B3 - Etat des provisions
- B4 - Etat des charges transférées
- B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers
- B6 - Prêts
- B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses
- B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

C - Engagements hors bilan

- C1.1 - Etat des emprunts garantis
- C1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt

C2 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

C3 - Etat des contrats de crédit-bail

C4 - Etat des contrats de PPP

C5 - Etat des autres engagements donnés

C6 - Etat des engagements reçus

C7 - Situation des autorisations de programme

C8 - Situation des autorisations d'engagement

C9 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale

D - Autres éléments d'information

D1.1 - Etat du personnel

D1.2 - Liste des grades ou emplois à inscrire

D2 - Liste des organismes dans lesquels le département a pris un engagement

D3.1 - Liste des organismes de regroupement

D3.2 - Liste des établissements publics créés

D3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

D3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en un budget annexe

E - Décisions en matière de taux - Arrêté et signatures

E1 - Décisions en matière de taux

E2 - Arrêté et signatures

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale		Nombre de m ² de surface utile de bâtiments (4)	
Longueur de la voirie départementale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels appartient le département	

Informations fiscales (N-2)			
Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par habitant pour le département (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par catégorie (2)
Fiscal	Financier		

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et financier définis à l'article L. 3334-6 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux)

(2) Il s'agit du potentiel financier définis à l'article L. 3334-6-1 pour les départements urbains et R.3334-3-1 du CGCT pour les départements non urbains. Le potentiel financier moyen par catégorie figure sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2.

Informations financières - ratios -		Valeurs	Moyennes nationales de la strate
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population		
2	Produit des impositions directes/population		
3	Recettes réelles de fonctionnement/population		
4	Dépenses d'équipement brut/population		
5	Encours de dette/population (3)		
6	DGF/population		
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (4)		
8	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital /recettes réelles de fonctionnement (4)		
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (4)		
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (3) (4)		

(3) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

□ Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

au niveau (1) pour la section d'investissement
(2) les programmes d'équipement
au niveau (1) pour la section de fonctionnement
(3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :
[...]

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement, et, en section d'investissement, sans chapitre de programme.

III – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

IV – Le présent budget a été voté (5).

- (1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
- (2) Indiquer « avec » ou « sans » les programmes d'équipement.
- (3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
- (4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.
- (5) A compléter par un seul des trois choix suivants
- sans reprise des résultats de l'exercice N-1
 - avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif
 - avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT	C1

RESULTATS DE L'EXERCICE PRECEDENT

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			Résultat ou solde (A)
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	
TOTAL DU BUDGET				A1
Investissement			(1)	A2
Fonctionnement			(2)	A3

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe - si déficitaire, et + si excédentaire

(3) Indiquer le signe - si dépenses>recettes, et + si recettes>dépenses

	RESTES A REALISER N-1		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I+II	III+IV	B1
Investissement	I	III	B2
Fonctionnement	II	IV	B3

	RESULTAT CUMULE = (A)+(B)(1)	
TOTAL	A1+B1	
Investissement	A2+B2	
Fonctionnement	A3+B3	

(1) Si le montant est positif, il s'agit d'un excédent, si le montant est négatif, il s'agit d'un déficit.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES

Chap./Art. (1)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(I)
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
018	R.S.A.	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT(2)	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES)	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES(2)	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES(2)	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES(2)	
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION(2)	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS(2)	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES(2)	
	Opérations pour compte de tiers n°	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(II)
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL(3)	
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES(3)	
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	
017	R.S.A.	
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE(3)	
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	
66	CHARGES FINANCIERES	
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(3)	

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

I - INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES

Chap./Art. (1)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT - TOTAL		(III)
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
018	R.S.A.	
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT(2)	
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES)	
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES(2)	
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES(2)	
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES(2)	
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION(2)	
23	IMMOBILISATIONS EN COURS(2)	
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS	
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES(2)	
	Opérations pour compte de tiers n°	
SECTION DE FONCTIONNEMENT - TOTAL		(IV)
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES	
73	IMPOTS ET TAXES	
731	IMPOSITIONS DIRECTES	
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS(3)	
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE(3)	
013	ATTENUATIONS DE CHARGES(3)	
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION	
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)	
017	R.S.A.	
76	PRODUITS FINANCIERS	
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS(3)	

(1) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	3 150.00	3 150.00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
REPORTS	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 150.00	3 150.00

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	120 000.00	120 000.00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		
REPORTS	002 Résultat de fonctionnement reporté(1)		
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		120 000.00	120 000.00

TOTAL DU BUDGET (4)	123 150.00	123 150.00
----------------------------	-------------------	-------------------

TOTAL DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DEPENSES			RECETTES		
	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	3 150.00		3 150.00	3 150.00		3 150.00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	120 000.00		120 000.00	120 000.00		120 000.00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	123 150.00		123 150.00	123 150.00		123 150.00

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.3312.9 du CGCT). Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.3312-8 du CGCT)

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
018	R.S.A.					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(y compris programmes) (8)	141 758.16				141 758.16
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES(y compris programmes) (8)	26 209 268.63		3 150.00	3 150.00	26 212 418.63
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES(y compris programmes) (8)	883 397.45				883 397.45
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION(y compris programmes) (4)(8)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS(y compris programmes) (8)	3 400 000.00				3 400 000.00
Total des dépenses d'équipement		30 634 424.24		3 150.00	3 150.00	30 637 574.24
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (8)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES) (5)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (8)					
020	DEPENSES IMPREVUES	20 000.00				20 000.00
Total des dépenses financières		20 000.00				20 000.00
45...1	Total des opé.pour compte de tiers(6)					
Total des dépenses réelles d'investissement		30 654 424.24		3 150.00	3 150.00	30 657 574.24
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (7)					
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (7)					
Total des dépenses d'ordre d'investissement						
TOTAL		30 654 424.24		3 150.00	3 150.00	30 657 574.24
+						
D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						30 657 574.24

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION D'INVESTISSEMENT	A2.2

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
018	R.S.A.					
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (sauf 138) (11)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (4)					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204) (11)					
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (11)					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (11)					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (5)(11)					
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (11)			3 150.00	3 150.00	3 150.00
Total des recettes d'équipement				3 150.00	3 150.00	3 150.00
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)					
1068	EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES (6)	3 000 000.00				3 000 000.00
138	AUTRES SUBVENT. INVEST NON TRANSF (11)					
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES					
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATION (BUDGETS ANNEXES - REGIES NON PERSONNALISEES) (7)					
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS					
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (11)					
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS					
Total des recettes financières		3 000 000.00				3 000 000.00
45...2	Total des opé.pour compte de tiers(8)					
Total des recettes réelles d'investissement		3 000 000.00		3 150.00	3 150.00	3 003 150.00
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (9)	6 962 923.00				6 962 923.00
040	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (9)	2 433 653.00				2 433 653.00
041	OPERATIONS PATRIMONIALES (9)					
Total des recettes d'ordre d'investissement		9 396 576.00				9 396 576.00
TOTAL		12 396 576.00		3 150.00	3 150.00	12 399 726.00
+						
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE						18 257 848.24
=						
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES						30 657 574.24

Pour information

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (10)	9 396 576.00
---	--------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) A servir uniquement lorsque le département effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(9) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.

(11) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.1

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)	7 459 063.71		11 000.00	11 000.00	7 470 063.71
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (5)	1 725 400.00				1 725 400.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS					
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE(sauf 6586) (5)	3 894 669.09		109 000.00	109 000.00	4 003 669.09
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS					
Total des dépenses de gestion courante		13 079 132.80		120 000.00	120 000.00	13 199 132.80
66	CHARGES FINANCIERES					
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (5)	35 000.00				35 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (5)					
022	DEPENSES IMPREVUES	20 350.00				20 350.00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		13 134 482.80		120 000.00	120 000.00	13 254 482.80
+						
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	6 962 923.00				6 962 923.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	2 433 653.00				2 433 653.00
043	OPÉRATIONS PATRIMONIALES (4)					
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		9 396 576.00				9 396 576.00
TOTAL		22 531 058.80		120 000.00	120 000.00	22 651 058.80
+						
D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						
=						
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						22 651 058.80

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
(3) Il s'agit des nouveaux crédits votes lors de la présente délibération, hors RAR.
(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER - SECTION DE FONCTIONNEMENT	A3.2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (6)	1 000.00		5 000.00	5 000.00	6 000.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			6 000.00	6 000.00	6 000.00
73	IMPOTS ET TAXES (sauf 731)	9 200 000.00				9 200 000.00
731	IMPOSITIONS DIRECTES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (6)	4 030 892.05				4 030 892.05
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (6)					
Total des recettes de gestion courante		13 231 892.05		11 000.00	11 000.00	13 242 892.05
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (6)			109 000.00	109 000.00	109 000.00
78	REPRISES SUR PROVISIONS (6)					
Total des recettes réelles de fonctionnement		13 231 892.05		120 000.00	120 000.00	13 351 892.05
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)					
043	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)					
Total des recettes d'ordre de fonctionnement						
TOTAL		13 231 892.05		120 000.00	120 000.00	13 351 892.05
+						
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE						9 299 166.75
=						
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES						22 651 058.80

Pour information

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (5)	9 396 576.00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements du département.

- (1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.
 (2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
 (4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.
 (5) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 - RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 - DI 040.
 (6) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (7)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES (sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT (5)			
	TOTAL DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	9 028 000.00		9 028 000.00
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)(3)(7)	141 758.16		141 758.16
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (3)(7)	17 184 418.63		17 184 418.63
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (3)(7)	883 397.45		883 397.45
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (3)(7)(6)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (3)(7)	3 400 000.00		3 400 000.00
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
018	R.S.A.			
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (7)			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS			
3...	STOCKS ET EN-COURS			
198	NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS			
45	TOTAL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (4)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
020	DEPENSES IMPREVUES	20 000.00		20 000.00
Dépenses d'investissement - Total		30 657 574.24		30 657 574.24

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	=
---	---

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	30 657 574.24
--	---------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (8)	7 470 063.71		7 470 063.71
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (8)	1 725 400.00		1 725 400.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS			
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)			
017	R.S.A.			
60	ACHATS ET VARIATION DES STOCKS			
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586) (8)	4 003 669.09		4 003 669.09
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS			
66	CHARGES FINANCIERES			
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (8)	35 000.00		35 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (8)		2 433 653.00	2 433 653.00
022	DEPENSES IMPREVUES	20 350.00		20 350.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		6 962 923.00	6 962 923.00
Dépenses de fonctionnement - Total		13 254 482.80	9 396 576.00	22 651 058.80

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	=
------------------------------------	---

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 651 058.80
---	---------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M52.

(3) Hors chapitres programmes.

(4) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(6) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(7) Hors dépenses imputées aux chapitres 010 et 018.

(8) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
10	DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES (sauf 1068)			
13	SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT (6)			
16	EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES(sauf 1688 non budgétaire)			
18	COMPTE DE LIAISON : AFFECTATIONS ET SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT (4)			
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204) (6)			
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES (6)			
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (6)			
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION (6)(5)			
23	IMMOBILISATIONS EN COURS (6)	3 150.00		3 150.00
26	PARTICIPATIONS ET CREANCES RATTACHEES A DES PARTICIPATIONS			
27	AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES (6)			
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
018	R.S.A.			
3...	STOCKS ET EN-COURS			
28	AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS		2 433 653.00	2 433 653.00
45	OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (3)			
481	CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES			
021	VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		6 962 923.00	6 962 923.00
024	PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			
Recettes d'investissement - Total		3 150.00	9 396 576.00	9 399 726.00
				+
R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE				18 257 848.24
				+
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT				3 000 000.00
				=
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES				30 657 574.24

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles(1)	Opérations d'ordre(2)	TOTAL
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (7)	6 000.00		6 000.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION			
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)			
017	R.S.A.			
71	PRODUCTION STOCKEE (OU DESTOCKAGE)(ou déstockage)			
72	TRAVAUX EN REGIE			
73	IMPOTS ET TAXES (sauf 731)	9 200 000.00		9 200 000.00
731	IMPOSITIONS DIRECTES			
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (7)	4 030 892.05		4 030 892.05
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (7)			
76	PRODUITS FINANCIERS			
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (7)	109 000.00		109 000.00
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS (7)			
79	TRANSFERTS DE CHARGES			
72	TRAVAUX EN REGIE			
Recettes de fonctionnement - Total		13 345 892.05		13 345 892.05
				+
R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE				9 299 166.75
				=
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES				22 645 058.80

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaire

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M52.

(3) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en III-A5).

(4) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(5) A utiliser uniquement dans le cas où le département effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(6) Hors recettes imputées aux chapitres 010 et 018.

(7) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

DEPENSES

Nature	Budget de l'exercice(1)	Restes à réaliser N-1(2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3)	Pour Information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour Information Crédits gérés hors AP	TOTAL
	I	II		III			IV=I+II+III
TOTAL	30 654 424.24		3 150.00	3 150.00		3 150.00	30 657 574.24
Dépenses des équipements départementaux (total) (détail de III-A1.1 à III-A1.5)	4 425 155.61						4 425 155.61
- Non individualisées en programmes d'équipement (détail en III-A1.1)	4 425 155.61						4 425 155.61
- Individualisées en programmes d'équipement (liste des programmes en III-A1.3, détail en III-A1.4 et en III-A1.5)							
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A1.2)							
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A1.2)							
Dépenses des équipements non départementaux (détail en III-A2)	26 209 268.63		3 150.00	3 150.00		3 150.00	26 212 418.63
Dépenses financières (détail en III-A3)	20 000.00						20 000.00
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)							
040 Opérations ordre transfert entre sections(détail en III-A6)							
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)							
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (4)							
Total des dépenses d'investissement cumulées							30 657 574.24

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE	A

RECETTES

Nature	Budget de l'exercice(1) I	Restes à réaliser N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV = I+II+III
TOTAL	9 396 576.00		3 150.00	3 150.00	9 399 726.00
Recettes d'équipements départementaux et non départementaux(détail en III-A4.1)			3 150.00	3 150.00	3 150.00
- 010 Revenu minimum d'insertion (détail en III-A4.2)					
- 018 Revenu de solidarité active (détail en III-A4.2)					
Opérations pour compte de tiers (détail en III-A5)					
Recettes financières (détail en III-A4.3)(sauf 1068)					
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections(détail en III-A6)	2 433 653.00				2 433 653.00
041 Opérations patrimoniales (détail en III-A7)					
021 Virement de la section de fonctionnement	6 962 923.00				6 962 923.00

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (4)	18 257 848.24
--	---------------

Affectation au compte 1068 (5)	3 000 000.00
--------------------------------	--------------

Total des recettes d'investissement cumulées	30 657 574.24
---	----------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux - Dépenses non individualisées	A1.1

DEPENSES NON INDIVIDUALISEES EN PROGRAMMES D'EQUIPEMENT (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(4)	Pour Information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL		4 425 155.61					
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES (sauf 204)	141 758.16					
2031	FRAIS D'ETUDES	50 000.00					
2032	FRAIS DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT	48 442.76					
2051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVET LICENCES MARQUES PROCEDES DROITS ET VAL	43 315.40					
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	883 397.45					
2115	TERRAINS BATIS	500 000.00					
21351	INSTALLATIONS GENERALES AGENCEMENTS, AMENAGTS CONSTRUCTIONS - BATIMENTS PUBLICS						
2157	MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUE	41 466.12					
2181	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES INSTAL GENERALE, AGENCE. ET AMENAGE.	260 313.34					
21838	AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	66 486.00					
21848	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	10 131.99					
2185	MATERIEL DE TELEPHONIE	5 000.00					
22	IMMOBILISATIONS RECUES EN AFFECTATION						
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	3 400 000.00					
231311	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	3 400 000.00					
238	AVANCES ET ACOMPTE VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

(2) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est pas à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT Equipements départementaux - RMI / RSA - Dépenses	A1.2

RMI DEPENSES

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
010	REVENU MINIMUM D'INSERTION						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

(2) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est pas à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

RSA DEPENSES

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(4)	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
018	R.S.A.						

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes

(2) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est pas à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX - VUE D'ENSEMBLE DES PROGRAMMES D'EQUIPEMENT	A1.3

Vue d'ensemble des chapitres de programmes d'équipement (1)

N° progr.	Libellé du programme	N° AP (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée	Pour information	
						Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Crédits gérés hors AP
TOTAL							
1700287	SATISFAIRE LES USAGERS						
1700287	LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS						
1700287	RESTAURER PRESERVER ET VALORIS						

(1) Les programmes d'équipement afférents ou non à une AP sont présentés individuellement en détail en II-A1.4 et en III-A1.5.

(2) Colonne à renseigner uniquement lorsque le programme d'équipement est afférent à une AP.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX[...]	A 1.4

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° : ...

LIBELLE : ...

AFFERENT A L'AUTORISATION DE PROGRAMME :

DEPENSES

Chap/A rt.(1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	RAR N-1(2)	Proposition du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES			a		b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
...					
21	Immobilisations corporelles				
...					
22	Immobilisations reçues en affectation				
...					
23	Immobilisations en cours				
...					

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)(facultatif)

Chap./ Art.(1)	Libellé	RAR N-1(2)	Proposition du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		d
13	Subvention d'investissement (sauf 138)			
...				
16	Emprunts et dettes assimilées (5)			
...				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(4)			
...				
21	Immobilisations corporelles(4)			
...				
22	Immobilisations reçues en affectation(4)			
...				
23	Immobilisations en cours(4)			
...				

Solde = (c+d)-(a+b)(3)	
-------------------------------	--

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) La colonne du RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Indiquer le signe algébrique.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - EQUIPEMENTS DEPARTEMENTAUX[...]	A 1.5

CHAPITRE DE PROGRAMME D'EQUIPEMENT N° ... (1)

LIBELLE : ...

NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap/A rt.(1)	Libellé	AP votée y compris ajustement	RAR N-1(2)	Proposition du président	Vote de l'assemblée
DEPENSES			a		b
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)				
...					
21	Immobilisations corporelles				
...					
22	Immobilisations reçues en affectation				
...					
23	Immobilisations en cours				
...					

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)(facultatif)

Chap/ Art.(1)	Libellé	RAR N-1(2)	Proposition du président	Vote de l'assemblée
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c		d
13	Subvention d'investissement (sauf 138)			
...				
16	Emprunts et dettes assimilées (5)			
...				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)			
...				
21	Immobilisations corporelles (4)			
...				
22	Immobilisations reçues en affectation (4)			
...				
23	Immobilisations en cours (4)			
...				

Solde = (c+d)-(a+b)(3)	
-------------------------------	--

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) La colonne du RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Indiquer le signe algébrique.

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Sauf 165, 166 et 16449.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT EQUIPEMENTS NON DEPARTEMENTAUX - DEPENSES	A2

SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT A VERSER (hors RMI et RSA)

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
204	Subventions d'équipement versées (4)	26 209 268.63		3 150.00	3 150.00
204111	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	25 900.00			
204112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	478 500.00			
204113	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	106 128.50			
204121	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	49 400.00			
204132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	897 536.00			
204141	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	317 950.00			
204142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	10 556 755.63			
204143	PROJETS D'INFRASTRURES D'INTERET NATIONAL	4 057 698.00			
204162	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	12 735.00			
204178	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	9 800.00			
204182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 725.00			
204182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15 290.00			
20421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	31 971.00		3 150.00	3 150.00
20422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	425 903.00			
20423	PROJETS D'INFRASTRUTURES D'INTERET NATIONAL	193 976.50			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes

(2) Voir Etat I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Dépenses relatives au compte 204 sauf celles relatives au RMI et au RSA (voir état III-A1.2).

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS	A5

RECAPITULATIF DES OPERATIONS POUR LE COMPTE DE TIERS (1)

Chap. (2)	Libellé	RAR N-1(4)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	TOTAL DEPENSES (2)(3)			
	TOTAL RECETTES (2)(3)			

(1) Voir le détail des opérations pour compte de tiers en annexe en IV-B5.

(2) Les recettes sont égales aux dépenses de chaque opération sous mandat. Pour les opérations gérées sur plusieurs années, l'opération peut être déséquilibrée au titre d'un exercice. Toutefois cette opération doit être équilibrée à sa clôture.

(3) Présenter une ligne par opération pour compte de tiers

(4) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT	
OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	A6

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
040	DEPENSES (2)			
040	RECETTES (2)	2 433 653.00		
280411	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	9 000.00		
2804113	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	81 434.14		
280413	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	859.40		
2804132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	35 402.49		
280414	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	56 872.59		
2804142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	518 600.80		
2804143	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	660 644.06		
280418	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	3 411.33		
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 407.35		
280421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET EUDES	4 487.35		
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	156 423.11		
280423	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERETS NATIONAL	31 870.00		
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES	25 918.30		
281311	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	11 333.33		
281351	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS PUBLICS	428.34		
28157	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	6 521.52		
28181	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	3 481.96		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	8 441.75		
28183	MATERIEL INFORMATIQUE	13 310.38		
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	1 411.63		
28185	MATERIEL DE TELEPHONIE	1 393.17		
28188	AUTRES	800 000.00		

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042.

(3) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT - OPERATIONS PATRIMONIALES	A7

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
041	DEPENSES (2)			
041	RECETTES (2)			

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Les dépenses sont égales aux recettes.

(3) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice(1) I	RAR N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL IV=I+II+III
DEPENSES DE L'EXERCICE (Détail en III-B1)		22 531 058.80		120 000.00	120 000.00		120 000.00	22 651 058.80
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)	7 459 063.71		11 000.00	11 000.00		11 000.00	7 470 063.71
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (5)	1 725 400.00						1 725 400.00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS							
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION							
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)							
017	R.S.A.							
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (sauf 6586) (5)	3 894 669.09		109 000.00	109 000.00		109 000.00	4 003 669.09
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS							
66	CHARGES FINANCIERES							
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES (5)	35 000.00						35 000.00
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS (5)							
022	DEPENSES IMPREVUES	20 350.00						20 350.00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 962 923.00						6 962 923.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	2 433 653.00						2 433 653.00
043	OPÉRATIONS PATRIMONIALES							

D002 Résultat reporté ou anticipé (4)

Total des dépenses de fonctionnement cumulées 22 651 058.80

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Budget de l'exercice (1) I	RAR N-1(2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée(3) III	TOTAL IV=I+II+III
RECETTES DE L'EXERCICE (Détail en III-B2)		13 231 892.05		120 000.00	120 000.00	13 351 892.05
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			6 000.00	6 000.00	6 000.00
73	IMPOTS ET TAXES	9 200 000.00				9 200 000.00
731	IMPOSITIONS DIRECTES					
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (5)	4 030 892.05				4 030 892.05
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (5)					
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (5)	1 000.00		5 000.00	5 000.00	6 000.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION					
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)					
017	R.S.A.					
76	PRODUITS FINANCIERS					
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (5)			109 000.00	109 000.00	109 000.00
78	REPRISES SUR PROVISIONS (5)					
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS					
043	OPERATIONS PATRIMONIALES					
				R002.Résultat reporté ou anticipé (4)		9 299 166.75
Total des recettes de fonctionnement cumulées						22 651 058.80

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap/ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL (5)	7 459 063.71		11 000.00	11 000.00
60611	EAU ET ASSAINISSEMENT	1 000.00			
60612	ENERGIE ET ELECTRICITE	13 000.00			
60622	CARBURANTS	4 500.00			
60631	FOURNITURES D'ENTRETIEN	1 200.00			
60632	FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	20 395.27			
60636	HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	6 000.84			
6064	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	2 500.00			
60661	MEDICAMENTS	300.00			
60668	AUTRES PRODUITS PHARMACEUTIQUES	300.00			
6068	AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	20 500.00			
611	CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES AVEC DES ENTREPRISES	543 920.00			
6132	LOCATIONS IMMOBILIERES	30 000.00			
6135	LOCATIONS MOBILIERES	25 000.00			
614	CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	4 500.00			
61521	ENTRETIEN ET REPARATIONS SUR TERRAINS	3 000.00			
615221	ENTRETIEN ET REPARATION BATIMENTS PUBLICS	25 000.00			
61551	ENTRETIEN ET REPARATIONS MATERIEL ROULANT	4 162.25		3 000.00	3 000.00
61558	ENTRETIEN ET REPARATIONS AUTRES BIENS MOBILIERS	1 300.00			
6156	MAINTENANCE	32 648.99			
6161	ASSURANCES MULTIRISQUES	15 000.00			
6168	AUTRES ASSURANCES				
617	ETUDES ET RECHERCHES	4 044 970.47			
6182	DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	5 700.00			
6183	FRAIS DE FORMATION (PERSONNEL EXTERIEUR A LA COLLECTIVITE)	1 000.00		5 000.00	5 000.00
6184	VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	72 468.38		700.00	700.00
6185	FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	83 609.33			
6188	AUTRES FRAIS DIVERS	185 766.47			
6225	INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	1 000.00		300.00	300.00
62261	HONORAIRES MEDICAUX ET PARAMEDICAUX	500.00			
62268	AUTRES HONORAIRES, CONSEILS	1 214 754.21			
6227	FRAIS D'ACTE ET DE CONTENTIEUX	1 000.00			
6228	DIVERS	120 000.00			
6231	ANNONCES ET INSERTIONS	169 213.75			
6232	FETES ET CEREMONIES	1 000.00			
6233	FOIRES ET EXPOSITIONS	11 000.00			
6234	RECEPTIONS	2 529.87			
6236	CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	239 318.54			
6238	DIVERS	403 005.34			
6241	TRANSPORT DE BIENS	500.00			
6245	TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIVITE	3 000.00			
6247	TRANSPORTS COLLECTIFS DU PERSONNEL	50 000.00			
6248	DIVERS	2 000.00			
6251	VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	20 000.00			
6255	FRAIS DE DEMENAGEMENT	1 000.00			
6261	FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	6 000.00			
6262	FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	17 000.00			
627	SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	300.00			
6281	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS)	5 000.00		2 000.00	2 000.00
6282	FRAIS DE GARDIENNAGE	6 000.00			
6283	FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	8 000.00			
6288	AUTRES	20 000.00			
6354	DROITS D'ENREGISTREMENT ET DE TIMBRE	1 000.00			
6355	TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	200.00			
6358	AUTRES DROITS	1 000.00			
637	AUTRES IMPOTS TAXES ET VERSTS ASSIMILES (AUTRES ORGANISMES)	7 000.00			
012	CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES (4)(5)	1 725 400.00			
6331	VERSEMENT DE TRANSPORT	10 000.00			
6336	COTISATIONS AU CNFPT ET AU CDG	10 000.00			
6338	AUTRES IMPOTS ET VERSTS ASSIMILES SUR REMUNERATIONS	100.00			
64111	REMUNERATION PRINCIPALE PERSONNEL TITULAIRE	650 000.00			
64112	SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE RESIDENCE	3 500.00			
64113	NBI	20 000.00			

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

OPERATIONS REELLES - GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
64118	AUTRES INDEMNITES PERSONNEL TITULAIRE	150 000.00			
64131	REMUNERATION, PERSONNEL NON TITULAIRE	415 000.00			
64136	INDEMNITES LIEES A LA PERTE D'EMPLOI	15 000.00			
6414	PERSONNEL REMUNERE A LA VACCATION	1 000.00			
64168	AUTRES EMPLOIS AIDES	1 000.00			
6451	COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	120 000.00			
6453	COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	250 000.00			
6455	COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	35 000.00			
6456	VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	6 000.00			
6458	COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	500.00			
6471	PRESTATIONS VERSEES POUR LE COMPTE DU F.N.A.L.	600.00			
6472	PRESTATIONS FAMILIALES DIRECTES	200.00			
6474	VERSEMENTS AUX OEUVRES SOCIALES	20 000.00			
6475	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 500.00			
6478	AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	500.00			
6488	AUTRES CHARGES	15 500.00			
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS				
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION				
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)				
017	R.S.A.				
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (5)	3 894 669.09		109 000.00	109 000.00
6532	FRAIS DE MISSIONS ET DE DEPLACEMENT	6 000.00			
6535	FORMATION	6 000.00			
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES			109 000.00	109 000.00
6558	AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	213 091.00			
6562	PARTICIPATIONS AU TITRE DE LA COOPERATION DECENTRALISEE	100 000.00			
6568	AUTRES PARTICIPATIONS	990 602.59			
65731	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A L'ETAT	147 600.00			
65733	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX DEPARTEMENTS	21 309.00			
65734	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX COMMUNES ET STRUCTURES INTERCOMMUNALES	1 557 123.00			
65735	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX AUTRES GROUPEMENTS DE COLLECTIVITES	6 000.00			
65738	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX ORGANISMES PUBLICS DIVERS	166 291.00			
6574	SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AUX PERSONNES, AUX ASSOCIATIONS ET AUX AUTRES ORGA	680 652.50			
6586	FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS				
	TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES	13 079 132.80		120 000.00	120 000.00
	A = (011 + 012 + 014 + 015 + 016 + 017 + 65 + 6586)				

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Conformément à l'article L. 3312-4 du CGCT, les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - DEPENSES - DETAIL PAR ARTICLE	B1

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - CHARGES FINANCIERES ET EXCEPTIONNELLES - OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ Art.(1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
66	CHARGES FINANCIERES(B)				
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES(C)(5)	35 000.00			
673	TITRES ANNULES SUR EXERCICES ANTERIEURS	10 000.00			
678	AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	25 000.00			
68	DOTATIONS AUX PROVISIONS(D)(5)				
022	DEPENSES IMPREVUES(E)	20 350.00			
	TOTAL DES DEPENSES REELLES = A + B + C + D + E	13 134 482.80		120 000.00	120 000.00

023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	6 962 923.00			
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)	2 433 653.00			
6611	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES	2 433 653.00			
043	OPÉRATIONS PATRIMONIALES (4)				
	TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE	9 396 576.00			

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)	22 531 058.80		120 000.00	120 000.00
--	---------------	--	------------	------------

002 DEFICIT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	
---------------------------------------	--

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	22 651 058.80
---	---------------

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
 (2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.
 (3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.
 (4) Cf. définitions des chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040, DF 043 = RF 043.
 (5) Hors dépenses imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

- (6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX

Chap./ Art.(1)	Libellé(1)	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
70	PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES			6 000.00	6 000.00
70878	REMBOURSEMENT DE FRAIS PAR DES TIERS			6 000.00	6 000.00
73	IMPOTS ET TAXES	9 200 000.00			
737811	REDEVANCE POUR PRÉLÈVEMENT SUR LA RESSOURCE EN EAU	2 900 000.00			
737812	REDEVANCE POUR POLLUTION DE L'EAU	4 000 000.00			
7378122	REDEVANCE POUR POLLUTIONS DIFFUSES	300 000.00			
737813	REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RÉSEAUX DE COLLECTE	2 000 000.00			
731	IMPOSITIONS DIRECTES				
74	DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS (4)	4 030 892.05			
74718	AUTRES	4 011 892.05			
74772	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS FEDER	10 000.00			
74788	DOTATIONS ET PARTICIPATIONS AUTRES ORGANISMES	9 000.00			
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (4)				
013	ATTENUATIONS DE CHARGES (4)	1 000.00		5 000.00	5 000.00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	1 000.00		5 000.00	5 000.00
015	REVENU MINIMUM D'INSERTION				
016	ALLOCATION PERSONNALISEE D'AUTONOMIE (A.P.A.)				
017	R.S.A.				
	TOTAL GESTION DES SERVICES (A) = (70+73+731+74+75+013+015+016+017)	13 231 892.05		11 000.00	11 000.00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les départements dits « surfiscalisés » (compte 7321) (5)

Montant brut	
Compensation	
Montant net	

(5) Le montant brut et la compensation correspondent au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Le détail du calcul est destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe

III - VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT - RECETTES - DETAIL PAR ARTICLE	B2

GESTION DES SERVICES DEPARTEMENTAUX - PRODUITS FINANCIERS ET EXCEPTIONNELS - OPERATIONS D'ORDRE

Chap./ Art.(1)	Libellé(1)	Budget de l'exercice(2)	RAR N-1(3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
76	PRODUITS FINANCIERS (B)				
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS (C)(5)			109 000.00	109 000.00
7718	AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS SUR OPERATIONS DE GESTION			109 000.00	109 000.00
78	REPRISES SUR PROVISIONS (D)(5)				
	TOTAL DES RECETTES REELLES = A + B + C + D	13 231 892.05		120 000.00	120 000.00
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS (4)				
043	OPERATIONS PATRIMONIALES (4)				
	TOTAL DES RECETTES D'ORDRE				
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		13 231 892.05		120 000.00	120 000.00
R002 RESULTAT REPORTE					9 299 166.75
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES					22 651 058.80

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Cf. définitions des chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040, RF 043 = DF 043.

(5) Hors recettes imputées aux chapitres 015, 016 et 017.

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (6)

Montant des ICNE de l'exercice	
Montant des ICNE de l'exercice N-1	
= Différence ICNE N - ICNE N-1	

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV - ANNEXES								IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE								A1
Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX	1 SECURITE	2 ENSEIGNEMENT	3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	4 PREVENTION MEDICO- SOCIALE	5 ACTION SOCIALE (hors RMI,RSA,APA)	
INVESTISSEMENT								
DEPENSES								
Dépenses réelles								
- Equipements départementaux								
- Equipements non départx (c/204)								
- Opérations financières								
<i>Dépenses d'ordre</i>								
Total dépenses de l'exercice								
RAR N-1 et reports								
Total cumulé dépenses d'investissement								
RECETTES								
Total recettes de l'exercice		3 150.00						
RAR N-1 et reports								
Total cumulé recettes d'investissement		3 150.00						
FONCTIONNEMENT								
DEPENSES								
Total dépenses de l'exercice		120 000.00						
RAR N-1 et reports								
Total cumulé dépenses de fonctionnement		120 000.00						
RECETTES								
Total recettes de l'exercice	109 000.00	11 000.00						
RAR N-1 et reports								
Total cumulé recettes de fonctionnement	109 000.00	11 000.00						

IV - ANNEXES								IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE								A1
Art.		01	0	1	2	3	4	5
(1)	Libellé	OPERATIONS NON VENTILABLES	SERVICES GENERAUX	SECURITE	ENSEIGNEMENT	CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	PREVENTION MEDICO-SOCIALE	ACTION SOCIALE (hors RMI,RSA,APA)
INVESTISSEMENT								
DEPENSES								
Total dépenses d'investissement								
Dépenses réelles								
204	SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES							
Dépenses d'ordre								
Opérations d'ordre entre section								
Opérations patrimoniales								
RECETTES								
Total recettes d'investissement			3 150.00					
Recettes réelles			3 150.00					
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES		3 150.00					
Recettes d'ordre								
Opérations d'ordre entre section								
Opérations patrimoniales								
FONCTIONNEMENT								
DEPENSES								
Total dépenses de fonctionnement			120 000.00					
Dépenses réelles			120 000.00					
616	ENTRETIEN ET REPARATIONS		3 000.00					
618	DIVERS		5 700.00					
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES		300.00					
628	DIVERS		2 000.00					
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOURABLES		109 000.00					
Dépenses d'ordre								
Opérations d'ordre entre section								
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section								
RECETTES								
Total recettes de fonctionnement		109 000.00	11 000.00					
Recettes réelles		109 000.00	11 000.00					

IV - ANNEXES								IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE								A1
Art. (1)	Libellé	01 OPERATIONS NON VENTILABLES	0 SERVICES GENERAUX	1 SECURITE	2 ENSEIGNEMENT	3 CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS	4 PREVENTION MEDICO-SOCIALE	5 ACTION SOCIALE (hors RMI,RSA,APA)
6419	REMBOURSEMENTS SUR		5 000.00					
708	REMUNERATIONS DU PERSONNEL		6 000.00					
771		109 000.00						
<i>Recettes d'ordre</i>								
<i>Opérations d'ordre entre section</i>								
<i>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</i>								

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
	DEPENSES	
	<i>Dépenses réelles</i>	
	<i>Dépenses d'ordre</i>	
040	<i>Opérations ordre transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	
	RECETTES	
	<i>Recettes réelles</i>	
	<i>Recettes d'ordre</i>	
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	
040	<i>Opérations ordre transfert entre sections</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - OPERATIONS NON VENTILEES	A1/01

OPERATIONS NON-VENTILABLES 01 (hors RAR et reports)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	Opérations non ventilables 01
	DEPENSES	
	<i>Dépenses réelles</i>	
	<i>Dépenses d'ordre</i>	
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	
042	<i>Opérations ordre transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	
	RECETTES	109 000.00
	<i>Recettes réelles</i>	109 000.00
771		109 000.00
	<i>Recettes d'ordre</i>	
042	<i>Opérations ordre transfert entre sections</i>	
043	<i>Opérations ordre intérieur de la section</i>	

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/0

Fonction 0 - SERVICES GENERAUX (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	202 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE (AUTRES MOYENS GENERAUX)	21 ASSEMBLEE LOCALE	23 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	4 COOPERATION DECENTRALISEE		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
					41	48	
DEPENSES REELLES							
Equipements départementaux							
Equipements non départementaux (c/204)							
RECETTES REELLES							
		3 150.00					3 150.00
238	AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES D IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 150.00					3 150.00

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	20 ADMINISTRATION GENERALE DE LA COLLECTIVITE		21 ASSEMBLEE LOCALE	23 INFORMATION, COMMUNICATIO N, PUBLICITE	4 COOPERATION DECENTRALISEE		TOTAL DE LA FONCTION (hors 01)
		201 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE (PERSONNEL NON)	202 ADMINISTRATIO N GENERALE DE LA COLLECTIVITE (AUTRES MOYENS)			41	48	
DEPENSES REELLES								
		700.00	10 300.00	109 000.00				120 000.00
615	ENTRETIEN ET REPARATIONS		3 000.00					3 000.00
618	DIVERS	700.00	5 000.00					5 700.00
622	REMUNERATIONS D'INTERMEDIAIRES ET HONORAIRES		300.00					300.00
628	DIVERS		2 000.00					2 000.00
654	PERTES SUR CREANCES IRRECOUVRABLES			109 000.00				109 000.00
RECETTES REELLES								
			11 000.00					11 000.00
6419	REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL		5 000.00					5 000.00
708			6 000.00					6 000.00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est détaillé à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/1

Fonction 1 - SECURITE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 GENDARMERIE, POLICE, SECURITE, JUSTICE	2 INCENDIE ET SECOURS	8 AUTRES INTERVENTIONS DE PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 GENDARMERIE, POLICE, SECURITE, JUSTICE	2 INCENDIE ET SECOURS	8 AUTRES INTERVENTIONS DE PROTECTION DES PERSONNES ET DES BIENS	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

Fonction 2 - ENSEIGNEMENT (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE	
				21 COLLEGES	22 LYCEES
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE	2 ENSEIGNEMENT DU SECOND DEGRE	
				21 COLLEGES	22 LYCEES
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/2

Fonction 2 - ENSEIGNEMENT (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	4	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	3 ENSEIGNEMENT SUPERIEUR	4	8 AUTRES SERVICES PERISCOLAIRES ET ANNEXES	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est déci

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

Fonction 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE		
			11 ACTIVITES ARTISTIQUES ET NON CULTURELLE	12 PATRIMOINE	13 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 CULTURE		
			11 ACTIVITES ARTISTIQUES ET NON CULTURELLE	12 PATRIMOINE	13 BIBLIOTHEQUES ET MEDIATHEQUES
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/3

Fonction 3 - CULTURE, VIE SOCIALE, JEUNESSE, SPORTS ET LOISIRS (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé			2 SPORTS	3 JEUNESSE (ACTION SOCIO- EDUCATIVE) ET LOISIRS	TOTAL DE LA FONCTION
		14 MUSEES	15 SERVICES D'ARCHIVES			
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé			2 SPORTS	3 JEUNESSE (ACTION SOCIO- EDUCATIVE) ET LOISIRS	TOTAL DE LA FONCTION
		14 MUSEES	15 SERVICES D'ARCHIVES			
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est détaillé

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/4

Fonction 4 - PREVENTION MEDICO-SOCIALE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 P.M.I. ET PLANIFICATION FAMILIALE	2 PREVENTION ET EDUCATION POUR LA SANTE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 P.M.I. ET PLANIFICATION FAMILIALE	2 PREVENTION ET EDUCATION POUR LA SANTE	8 AUTRES ACTIONS	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

Fonction 5 - ACTION SOCIALE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FAMILLE ET ENFANCE	2 PERSONNES HANDICAPEES
	DEPENSES REELLES			
	Equipements départementaux			
	Equipements non départementaux (c/204)			
	RECETTES REELLES			

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 FAMILLE ET ENFANCE	2 PERSONNES HANDICAPEES
	DEPENSES REELLES			
	RECETTES REELLES			

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5

Fonction 5 - ACTION SOCIALE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

3 PERSONNES AGEES				8 AUTRES INTERVENTIONS SOCIALES	TOTAL DE LA FONCTION
31	32	38			

FONCTIONNEMENT

3 PERSONNES AGEES				8 AUTRES INTERVENTIONS SOCIALES	TOTAL DE LA FONCTION
31	32	38			

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-4

Fonction 5-4 - REVENU MINIMUM D'INSERTION (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	1 INSERTION SOCIALE	2 SANTE	3 LOGEMENT	4 INSERTION PROFESSIONNELLE	5 EVALUATION DES DEPENSES ENGAGEES
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	1 INSERTION SOCIALE	2 SANTE	3 LOGEMENT	4 INSERTION PROFESSIONNELLE	5 EVALUATION DES DEPENSES ENGAGEES
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8-4

Fonction 5-4 REVENU MINIMUM D'INSERTION (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	6 DEPENSES DE STRUCTURE	8	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES			
	Equipements départementaux			
	Equipements non départementaux (c/204)			
	RECETTES REELLES			

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	6 DEPENSES DE STRUCTURE	7 AUTRES DEPENSES AU TITRE DU R.M.I.		8	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
			71	72		
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-5

Fonction 5-5 - PERSONNES DEPENDANTES (A.P.A.) (hors RAR)

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 APA A DOMICILE	2 APA VERSEE AU BENEFICIAIRE EN ETABLISSEMENT	3 APA VERSEE A L'ETABLISSEME NT	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

			IV - ANNEXES		IV
			PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION		A1/5-6
SOUS-FONCTION 5-6 - (hors RAR)					
INVESTISSEMENT					
Art.(1)	Libellé	1	2	3	4
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				
FONCTIONNEMENT					
Art.(1)	Libellé	1	2	3	4
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/5-6

SOUS-FONCTION 5-6 (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	5	6	8	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	5	6	7	8	TOTAL DE LA SOUS-FONCTION
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est détaillé

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 - RESEAUX ET INFRASTRUCTURES (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 EAUX ET ASSAINISSEMENT	2 ROUTES ET VOIRIE		
				21 RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL	22 VIABILITE HIVERNALE ET ALEAS CLIMATIQUES	28
DEPENSES REELLES						
Equipements départementaux						
Equipements non départementaux (c/204)						
RECETTES REELLES						

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 EAUX ET ASSAINISSEMENT	2 ROUTES ET VOIRIE		
				21 RESEAU ROUTIER DEPARTEMENTAL	22 VIABILITE HIVERNALE ET ALEAS CLIMATIQUES	28
DEPENSES REELLES						
RECETTES REELLES						

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/6

FONCTION 6 RESEAUX ET INFRASTRUCTURES (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	3 INFRASTRUCTUR ES FERROVIAIRES ET AEROPORTUAIR ES	4 INFRASTRUCTUR ES FLUVIALES, MARITIMES ET PORTUAIRES	8 AUTRES RESEAUX	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	3 INFRASTRUCTUR ES FERROVIAIRES ET AEROPORTUAIR ES	4 INFRASTRUCTUR ES FLUVIALES, MARITIMES ET PORTUAIRES	8 AUTRES RESEAUX	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

IV - ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A17

Fonction 7 - AMENAGEMENT ET ENVIRONNEMENT (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	2 LOGEMENT	3 ENVIRONNEMENT		4 AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT RURAL	TOTAL DE LA FONCTION
					31 ACTIONS EN MATIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS	38 AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DU MILIEU NATUREL		
	DEPENSES REELLES					3 150,00		3 150,00
	Equipements départementaux							
	Equipements non départementaux (c/204)					3 150,00		3 150,00
	RECETTES REELLES							

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT URBAIN	2 LOGEMENT	3 ENVIRONNEMENT		4 AMENAGEMENT ET DEVELOPPEMENT RURAL	TOTAL DE LA FONCTION
					31 ACTIONS EN MATIERE DE TRAITEMENT DES DECHETS	38 AUTRES ACTIONS EN FAVEUR DU MILIEU NATUREL		
	DEPENSES REELLES							
	RECETTES REELLES							

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est détaillé à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 - TRANSPORTS (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS SCOLAIRES	2 TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS	
				21 ROUTIER	22 FERROVIAIRE
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 TRANSPORTS SCOLAIRES	2 TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS	
				21 ROUTIER	22 FERROVIAIRE
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/8

FONCTION 8 TRANSPORTS (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	2 TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS			8 AUTRES	TOTAL DE LA FONCTION
		23 MARITIME	24 FLUVIAL	25		
	DEPENSES REELLES					
	Equipements départementaux					
	Equipements non départementaux (c/204)					
	RECETTES REELLES					

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	2 TRANSPORTS PUBLICS DE VOYAGEURS			8 AUTRES	TOTAL DE LA FONCTION
		23 MARITIME	24 FLUVIAL	25		
	DEPENSES REELLES					
	RECETTES REELLES					

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est détaillé

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 - DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 STRUCTURES D'ANIMATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	2 AGRICULTURE ET PECHE	
				21 LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	28
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	0 SERVICES COMMUNS	1 STRUCTURES D'ANIMATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	2 AGRICULTURE ET PECHE	
				21 LABORATOIRE DEPARTEMENTAL	28
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décliné à quatre chiffres.

		IV - ANNEXES	IV
		PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION	A1/9

FONCTION 9 DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE (hors RAR)

INVESTISSEMENT

Art.(1)	Libellé	3 INDUSTRIE, COMMERCE ET ARTISANNAT	4 DEVELOPPEMEN T TOURISTIQUE	5 MAINTIEN ET DEVELOPPEMEN T DES SERVICES PUBLICS NON DEPARTEMENTA UX	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				
	Equipements départementaux				
	Equipements non départementaux (c/204)				
	RECETTES REELLES				

FONCTIONNEMENT

Art.(1)	Libellé	3 INDUSTRIE, COMMERCE ET ARTISANNAT	4 DEVELOPPEMEN T TOURISTIQUE	5 MAINTIEN ET DEVELOPPEMEN T DES SERVICES PUBLICS NON DEPARTEMENTA UX	TOTAL DE LA FONCTION
	DEPENSES REELLES				
	RECETTES REELLES				

(1) Détailler les comptes à trois chiffres sauf pour le compte 641 qui est décl

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

B5 - CHAPITRES D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail)(1)

N° opération : [...] Intitulé de l'opération :		Date de la délibération :		
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
DEPENSES (a)				
[...] (5)				
040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire				
041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section				
Annulations sur dépenses (c)(6)				
Dépenses nettes (a-c)				
RECETTES (b)				
Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)				
040 Financement par le mandataire				
041 Financement par emprunt à la charge du tiers				
Annulations sur recettes (d) (6)				
Recettes nettes (b-d)				

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) I	Propositions nouvelles	Vote (2) II
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		20 000.00		
16 Emprunts et dettes assimilées (A)				
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		20 000.00		
020	Dépenses imprévues	20 000.00		

Op. de l'exercice III = I+II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
20 000.00			20 000.00

Dépenses à couvrir par des ressources propres	20 000.00		20 000.00
--	------------------	--	------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV - ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES	87.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (Hors RAR) (BP+BS+DM) V	Propositions nouvelles	Vote (2) VI
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		9 396 576.00		
Ressources propres externes de l'année (a)				
Ressources propres internes de l'année (b)		9 396 576.00		
2804112	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	9 000.00		
2804113	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	81 434.14		
2804131	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	859.40		
2804132	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	35 402.49		
2804141	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	56 872.59		
2804142	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	518 600.80		
2804143	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	660 644.06		
2804181	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	3 411.33		
2804182	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 407.35		
280421	BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET EUDES	4 487.35		
280422	BATIMENTS ET INSTALLATIONS	156 423.11		
280423	PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERETS NATIONAL	31 870.00		
28051	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES BREVETS LICENCES MARQUES	25 918.30		
281311	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS ADMINISTRATIFS	11 333.33		
281351	AMORTISSEMENT DES BATIMENTS PUBLICS	428.34		
28167	AMORTISSEMENT DES IMMOS CORPORELLES MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	6 521.82		
28161	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIVERS	3 481.86		
28182	MATERIEL DE TRANSPORT	8 441.75		
28183	MATERIEL INFORMATIQUE	13 310.38		
28184	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER	1 411.63		
28185	MATERIEL DE TELEPHONIE	1 393.17		
28188	AUTRES	800 000.00		
024	Produits de cessions			
021	Virement de la section de fonctionnement	6 962 923.00		

	Opérations de l'exercice VII = V+VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent(4)	Solde d'exécution R001 de l'exercice(4)	Affectation R0188 de l'exercice précédent(4)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	9 396 576.00				9 396 576.00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres (IV)	20 000.00
Ressources propres disponibles (VIII)	9 396 576.00
Solde (IX = VIII-IV)(4)	+9 376 576.00

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le signe algébrique.

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT							
No ou intitulé de l'A.P.	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votés y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018	Restes à financer de l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au delà de 2019)
Dépenses							
Recettes							

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV - ANNEXES - ENGAGEMENTS - AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET AUTORISATION D'ENGAGEMENT							
SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT							
No ou intitulé de l'A.E.	Montant des AE			Montant des CP			
	Pour memoire AE votée y compris ajustement	Révision de l'exercice 2018	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour 2018)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/2018)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice 2018	Restes à financer de l'exercice 2019	Restes à financer (exercices au delà de 2019)
Dépenses							
Recettes							

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E1

Nombre de membres en exercice.....
Nombre de membres présents.....
Nombre de suffrages exprimés.....
VOTES : Pour.....
 Contre.....
 Abstentions.....

Date de convocation :/...../.....

Présenté par (1)

A le

Délibéré par l'assemblée (2), réuni en session

A le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

[...]	
-------	--

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer « la Présidente » ou « le Président ».

(2) L'assemblée délibérante étant : (Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : Conseil général, Conseil syndical,...).

IV – ANNEXES	
ARRETE ET SIGNATURES	



Nombre de membres en exercice... .. 19
 Nombre de membres présents... .. 14
 Nombre de suffrages exprimés... .. 14
 VOTES : Pour... .. 13
 Contre... ..
 Abstentions... .. 1

Date de convocation : 4 décembre 2018

Présenté par le Président

A Fort de France, le 11 décembre 2018

Délibéré par Le Conseil d'Administration (2), réuni en session

A Fort de France, le 11 décembre 2018

Les membres du Conseil d'Administration (2) de l'Office de l'Eau de Martinique,

Mme Maryse PLANTIN (CTM) 	Mme Marie-France TOUL (CTM) 
Mme Patricia TELLE (CTM) 	Mme Nadine RENARD (CTM) TOUL 
M. Arnaud RENE-CORAIL (Maire des Trois-Ilets) 	M. David ZOBDA (CTM)
M. Victor Joseph CESAR (Mairie du François) 	M. Marcelin NADEAU (Maire du Prêcheur)
M. Antoine VEDERINE (Mairie du Fort-de-France) PP 	M. Patrick BOURVEN (DEAL) M. Michel HAURY 
M. Guillaume VISCARDI (Directeur du Conservatoire Botanique) TOULON M. Jeanne 	M. Éric BELLEMARE (AFOC) 
M. Jean- Maurice MONTEZUME (Pêcheurs en eau douce) 	M. Alex PAVIOT (Chambre d'Agriculture) 
Mme Mathilde BRASSY (Carbet des sciences) 	M. Patrick HOUSSEL (ARS) 
Mme Marie Jeanne TOULON (ASSAUPAMAR) 	M. Jacques HELPIN (DAAF)  Bertrand HATEAU
M. Claude LISE (Président de l'ODE) 	

Certifié exécutoire par le Président (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le
et de la publication le

A Fort de France, le



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 11-12-2018/290

Date de publication : 19 DEC. 2018

Objet : PROJET CARIB-COAST : COMPLEMENT DE SUBVENTION

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Claude LISE, Arnaud RENE-CORAIL (représentant Antoine VEDERINE), Éric BELLEMARE, Michel HAAUY (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Hugues HODEBOURG (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mathilde BRASSY

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Jean-Maurice MONTEZUME, Marcellin NADEAU, Victor CESAR,

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-06 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice 2018,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/153 arrêtant un montant de participation de l'ODE à hauteur de 25 000€ pour le projet CARIB COAST,

- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- D'accorder un complément de subvention de 25 000 € TTC au projet Modèle courantologique – Carib Coast, portant le montant total de la participation de l'ODE à 50 000 €TTC,
- D'autoriser la Directrice Générale à contractualiser une convention de recherche partagée avec le BRGM pour le projet précité,
- D'imputer la dépense correspondante au chapitre **011** nature **617** du budget de l'Office De l'Eau Martinique.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le 18 DEC. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 11-12-2018/291

Date de publication : 19 DEC. 2018

Objet : PROPOSITION DE GEL DU TAUX DE LA REDEVANCE POLLUTION DOMESTIQUE ET D'AJUSTEMENT FINANCIER DU 3EME PPI

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Claude LISE, Arnaud RENE-CORAIL (représentant Antoine VEDERINE), Éric BELLEMARE, Michel HAAUY (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Hugues HODEBOURG (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mathilde BRASSY

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Jean-Maurice MONTEZUME, Marcellin NADEAU, Victor CESAR,

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** les délibérations n° CA 017-04 et CA 037-07 instaurant la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau et les 6 nouvelles redevances,
- **VU** la délibération n° CA 083-16 fixant les taux de redevances pour le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 du 30 novembre 2016 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 133-17 du 18 décembre 2017 adoptant un cadre budgétaire révisé pour le troisième Programme Pluriannuel d'Intervention 2018-2022.
- **VU** la décision n° 2018-05 du 04 décembre 2018 du Comité de l'Eau et de la Biodiversité de la Martinique portant avis favorable à la proposition de l'Office De l'Eau de geler la redevance pollution domestique pour 2019,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De geler la redevance pollution domestique à 0,26 centimes d'euros pour l'exercice 2019.
- D'adopter le cadre budgétaire révisé correspondant et l'annexer au 3^{ème} PPI.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

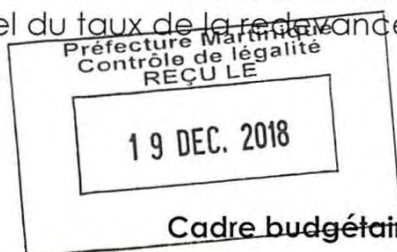
17 8 DEC. 2018



Le Président

Claude LISE

Annexe à la délibération n°291-18 du CA de l'ODE
Gel du taux de la redevance pollution domestiques et ajustement 3^{ème} PPI



Cadre budgétaire révisé du 3^{ème} PPI pour 2017-2022

EN MILLIERS D'EUROS		Prospective - simulation gel taux redevance						
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
DEPENSES	A. Charges de fonctionnement	1 834	1 900	2 026	2 043	2 059	2 076	11 939
	B. Prime SPANC	150	150	150	150	150	150	900
	C. Actions internes	2 370	2 370	2 370	2 370	2 370	2 370	14 220
	D. Subventions aux tiers	5 836	5 900	5 672	5 556	5 442	5 330	33 735
RECETTES	A. Subventions	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	1 100	6 600
	B. Redevances	9 070	9 200	9 098	8 999	8 901	8 806	54 074
	C. Produits divers	20	20	20	20	20	20	120
		2017	2018	2019	2020	2021	2022	TOTAL
TOTAL DEPENSES		10 190	10 320	10 218	10 119	10 021	9 926	60 794
TOTAL RECETTES		10 190	10 320	10 218	10 119	10 021	9 926	60 794
écart au PPI initial		-10%	-10%	-12%	-14%	-16%	-17%	-13%
écart au PPI révisé fin 2107		0%	0%	-2%	-4%	-6%	-8%	-4%



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 11-12-2018/292

Date de publication : 19 DEC. 2018

Objet : ADHESION DE L'ODE A L'ASSOCIATION MARTINICAISE DU CLUB DES PLUS BELLES BAIES DU MONDE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Claude LISE, Arnaud RENE-CORAIL (représentant Antoine VEDERINE), Éric BELLEMARE, Michel HAAUY (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Hugues HODEBOURG (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mathilde BRASSY

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Jean-Maurice MONTEZUME, Marcellin NADEAU, Victor CESAR,

- **VU** le code Général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-5 et L 3312-6,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement partie réglementaire articles R.213-59 à R213-71, R213-77, D213-72 à D213-76,
- **Considérant** la demande de l'association faite en date du 15 octobre 2018,
- **Considérant** les missions de l'ODE, ainsi que son statut,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- Que l'ODE Martinique n'intègre pas l'association martiniquaise du club des plus belles baies du monde.
- D'établir un partenariat avec la Ville de Fort de France chaque fois que l'opportunité se présente pour accompagner des projets d'animation de la baie respectueux du milieu et de profiter de ces moments pour opérer des actions de sensibilisation et d'information des usagers à la protection des milieux aquatiques.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

18 DEC. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 11-12-2018/293

Date de publication : 19 DEC. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE – CAP NORD : ANIMATION ET COORDINATION DU CONTRAT DE RIVIERE DU GALION : EDITION 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Claude LISE, Arnaud RENE-CORAIL (représentant Antoine VEDERINE), Éric BELLEMARE, Michel HAAUY (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Hugues HODEBOURG (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mathilde BRASSY

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Jean-Maurice MONTEZUME, Marcellin NADEAU, Victor CESAR,

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **14 août 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mercredi 21 novembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **45 150,00 €** à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS NORD MARTINIQUE – CAP NORD** pour la réalisation de l'opération suivante :
Animation et coordination du contrat de rivière du Galion : Edition 2018.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **2.C « Renforcer la gouvernance de bassin et la gestion intégrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques - Élaborer et faire vivre des démarches collectives, territoriales ou thématiques »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022.**
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **17 8 DEC. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 11-12-2018/294

Date de publication : 19 DEC. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A L'HABITATION TRIANON SARL : INSTALLATION D'UN PROGRAMMATEUR AVEC ACCES A DISTANCE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Claude LISE, Arnaud RENE-CORAIL (représentant Antoine VEDERINE), Éric BELLEMARE, Michel HAAUY (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Hugues HODEBOURG (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mathilde BRASSY

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Jean-Maurice MONTEZUME, Marcellin NADEAU, Victor CESAR,

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **26 juillet 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mercredi 21 novembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **2 257,00 €** à l'**HABITATION TRIANON SARL** pour la réalisation de l'opération suivante :
Installation d'un programmeur avec accès à distance.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **3.C « Satisfaire les usages de l'eau tout en préservant les milieux aquatiques - Économiser l'eau et maîtriser les prélèvements (hors réseaux AEP) »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022.**
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **20%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

18 DEC. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 11-12-2018/295

Date de publication : 19 DEC. 2018

Objet : ATTRIBUTION DE SUBVENTION A LA VILLE DES ANSES D'ARLET : ÉTUDE POUR LA PROTECTION ET LA VALORISATION DE LA MANGROVE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Claude LISE, Arnaud RENE-CORAIL (représentant Antoine VEDERINE), Éric BELLEMARE, Michel HAAUY (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Hugues HODEBOURG (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mathilde BRASSY

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Jean-Maurice MONTEZUME, Marcellin NADEAU, Victor CESAR,

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,

- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de l'organisme en date du **14 septembre 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mercredi 21 novembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'attribution d'une subvention d'un montant maximal de **5 935,00 €** à la **VILLE DES ANSES D'ARLET** pour la réalisation de l'opération suivante :
Étude pour la protection et la valorisation de la mangrove.
- De rattacher cette subvention à la fiche action **5.D « Restaurer, préserver et valoriser les milieux aquatiques et la trame bleue, dans une logique bassin versant - Valoriser le patrimoine des milieux aquatiques martiniquais »** du **3^{ème} programme pluriannuel d'intervention 2017-2022**.
- D'arrêter le taux de participation à hauteur de **50%** du montant de l'opération.
- D'inscrire les crédits correspondants au budget de l'établissement.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

19 8 DEC. 2018

Le Président

Claude LISE





EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 11-12-2018/296

Date de publication : 19 DEC. 2018

OBJET : PROROGATION DE LA CONVENTION N° 026-10-2016 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEI : INTERCONNEXION DES RESEAUX CACEM SUR LES COMMUNES DU LAMENTIN ET SAINT-JOSEPH

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Claude LISE, Arnaud RENE-CORAIL (représentant Antoine VEDERINE), Éric BELLEMARE, Michel HAAUY (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Hugues HODEBOURG (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mathilde BRASSY

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Jean-Maurice MONTEZUME, Marcellin NADEAU, Victor CESAR,

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 054-16 Conseil d'Administration du vendredi 07 octobre 2016, attribuant une subvention initiale de 150 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de prorogation d'**ODYSSI** en date du **30 octobre 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mercredi 21 novembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la convention pour une durée d'**1 an et à compter de la date de notification de la décision** à **ODYSSI** pour la réalisation de l'opération suivante : **Interconnexion des réseaux CACEM sur les communes du Lamentin et Saint-Joseph.**
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

18 DEC. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 11-12-2018/297

Date de publication : 19 DEC. 2018

OBJET : PROROGATION DU DELAI D'EXECUTION DU PROJET DE LA VILLE DE LES ANSES D'ARLET : REALISATION DU PROFIL DE BAINNADE DE PETIT-ANSE SUBVENTIONNE PAR L'OFFICE DE L'EAU

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Claude LISE, Arnaud RENE-CORAIL (représentant Antoine VEDERINE), Éric BELLEMARE, Michel HAAUY (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Hugues HODEBOURG (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mathilde BRASSY

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Jean-Maurice MONTEZUME, Marcellin NADEAU, Victor CESAR,

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA **031-16** attribuant une subvention initiale de **2 500,00 €** en date du **29 avril 2016**,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de prorogation de la **VILLE DE LES ANSES D'ARLET** en date du **18 octobre 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **21 novembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De proroger d'**1 an** le délai d'exécution du projet « **Profil de baignade de Petit-Anse** » pour lequel la **VILLE DE LES ANSES D'ARLET** s'est vu attribuer une subvention par délibération n° CA **031-16**. Ce délai commençant à courir à compter de la date de notification de la présente décision au bénéficiaire.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **17 8 DEC. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 11-12-2018/298

Date de publication : 19 DEC. 2018

OBJET : PROROGATION DE LA CONVENTION N° 029-10-2016 PORTANT ATTRIBUTION A LA SOCIETE E-COMPAGNIE : MISE EN PLACE D'UN LABORATOIRE DE CARACTERISATIONS DES DECHETS AU NIVEAU DE L'ECO-SITE E-COMPAGNIE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Claude LISE, Arnaud RENE-CORAIL (représentant Antoine VEDERINE), Éric BELLEMARE, Michel HAAUY (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Hugues HODEBOURG (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mathilde BRASSY

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Jean-Maurice MONTEZUME, Marcellin NADEAU, Victor CESAR,

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 068-16 Conseil d'Administration du 07 octobre 2016, attribuant une subvention initiale de 27 900,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 106-16 Conseil d'Administration du mercredi 30 novembre 2016, accordant un versement d'avance,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de prorogation de la **SOCIETE E-COMPAGNIE** en date du **mercredi 12 septembre 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mercredi 21 novembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la convention pour une durée d'**1 an et à compter de la date de notification de la décision** à la **SOCIETE E-COMPAGNIE** pour la réalisation de l'opération suivante :
Mise en place d'un laboratoire de caractérisations des déchets au niveau de l'éco-site E-COMPAGNIE.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **11 8 DEC. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 11-12-2018/299

Date de publication : 17 9 DEC. 2018

OBJET : PROROGATION DU DELAI D'EXECUTION DU PROJET A L'UNIVERSITE DE PARIS SUD : PROJET « QUINQUEREME » EVALUATION DE LA PRESSION CHIMIQUE DES MICROPOLLUANTS ORGANIQUES EMERGENTS A L'AVAL DU SITE DE LA STEP POINTE DES NEGRES COMMUNE DE FORT-DE-FRANCE SUBVENTIONNE PAR L'OFFICE DE L'EAU

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Claude LISE, Arnaud RENE-CORAIL (représentant Antoine VEDERINE), Éric BELLEMARE, Michel HAAUY (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Hugues HODEBOURG (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mathilde BRASSY

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Jean-Maurice MONTEZUME, Marcellin NADEAU, Victor CESAR,

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA **108-16** attribuant une subvention initiale de **17 673,00 €** en date du **30 novembre 2016**,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de prorogation de l'**UNIVERSITE DE PARIS SUD** en date du **22 octobre 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **21 novembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De proroger d'**1 an** le délai d'exécution du projet « **Quinquième évaluation de la pression chimique des micropolluants organiques émergents à l'aval du site de la STEP Pointe des Nègres commune de Fort-de-France** » pour lequel l'**UNIVERSITE DE PARIS SUD** s'est vu attribuer une subvention par délibération n° CA **108-16**. Ce délai commençant à courir à compter de la date de notification de la présente décision au bénéficiaire.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

18 DEC. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 11-12-2018/300

Date de publication : 19 DEC. 2018

OBJET : PROROGATION DU DELAI D'EXECUTION DU PROJET A L'INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER – IFREMER : ETUDE PILOTE POUR LE DEVELOPPEMENT D'UN GUIDE METHODOLOGIQUE POUR LA SURVEILLANCE DES REJETS URBAINS DANS LES EAUX LITTORALES AUX ANTILLES SUBVENTIONNE PAR L'OFFICE DE L'EAU

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Claude LISE, Arnaud RENE-CORAIL (représentant Antoine VEDERINE), Éric BELLEMARE, Michel HAAUY (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Hugues HODEBOURG (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mathilde BRASSY

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Jean-Maurice MONTEZUME, Marcellin NADEAU, Victor CESAR,

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA **063-16** attribuant une subvention initiale de **22 849,00€** en date du **07 octobre 2016**,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de prorogation de l'**INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER – IFREMER** en date du **19 octobre 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **21 novembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- De proroger d'**1 an** le délai d'exécution du projet « **Etude pilote pour le développement d'un guide méthodologique pour la surveillance des rejets urbains dans les eaux littorales aux Antilles** » pour lequel l'**INSTITUT FRANCAIS DE RECHERCHE POUR L'EXPLOITATION DE LA MER – IFREMER** s'est vu attribuer une subvention par délibération n° CA **063-16**. Ce délai commençant à courir à compter de la date de notification de la présente décision au bénéficiaire.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **18 DEC. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 11-12-2018/301

Date de publication : 19 DEC. 2018

OBJET : PROROGATION DE LA CONVENTION N° 013-05-2016 PORTANT ATTRIBUTION A LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE – CAESM : RENFORCEMENT DE L'ADDUCTION AU QUARTIER ANSE FIGUIER COMMUNE DE RIVIERE-PILOTE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Claude LISE, Arnaud RENE-CORAIL (représentant Antoine VEDERINE), Éric BELLEMARE, Michel HAAUY (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Hugues HODEBOURG (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mathilde BRASSY

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Jean-Maurice MONTEZUME, Marcellin NADEAU, Victor CESAR,

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 013-16 Conseil d'Administration du vendredi 29 avril 2016, attribuant une subvention initiale de 612 000,00 €,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande de prorogation de la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE – CAESM** en date du **mercredi 21 novembre 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mercredi 21 novembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- La prorogation de la convention pour une durée d'**1 an et à compter de la date de notification de la décision** à la **COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE – CAESM** pour la réalisation de l'opération suivante :
Renforcement de l'adduction au quartier Anse Figuier commune de Rivière-Pilote.
- D'effectuer le versement de la subvention au bénéficiaire selon les conditions précédemment arrêtées et notifiées.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **18 DEC. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 11-12-2018/302

Date de publication : 19 DEC. 2018

OBJET : ANNULLATION DE LA CONVENTION N° 061-12-2015 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEI : EXTENSION DE LE STEP DE DILLON – PHASE ETUDES COMMUNE DE FORT-DE-FRANCE

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Claude LISE, Arnaud RENE-CORAIL (représentant Antoine VEDERINE), Éric BELLEMARE, Michel HAAUY (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Hugues HODEBOURG (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mathilde BRASSY

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Jean-Maurice MONTEZUME, Marcellin NADEAU, Victor CESAR,

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 105-15 Conseil d'Administration du 27 novembre 2015, attribuant une subvention initiale de 100 000,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande d'annulation d'ODYSSI en date du **30 novembre 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mercredi 21 novembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'annulation de la délibération n° CA **105-15** du 27 novembre 2015 attribuant la somme de **100 000,00 €** à **ODYSSI** et la clôture de toutes les conventions subséquentes.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le

18 DEC. 2018



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 11-12-2018/303

Date de publication : 19 DEC. 2018

OBJET : ANNULATION DE LA CONVENTION N° 017-05-2016 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEI : REALISATION DE LEVES TOPOGRAPHIQUES ET DETECTION DE RESEAU - TRANCHE 1

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Claude LISE, Arnaud RENE-CORAIL (représentant Antoine VEDERINE), Éric BELLEMARE, Michel HAAUY (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Hugues HODEBOURG (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mathilde BRASSY

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Jean-Maurice MONTEZUME, Marcellin NADEAU, Victor CESAR,

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA **021-16** Conseil d'Administration du **29 avril 2016**, attribuant une subvention initiale de **72 000,00 €**,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande d'annulation d'**ODYSSI** en date du **30 octobre 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mercredi 21 novembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'annulation de la délibération n° CA **021-16** du **29 avril 2016** attribuant la somme de **72 000,00 €** à **ODYSSI** et la clôture de toutes les conventions subséquentes.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **18 DEC. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 11-12-2018/304

Date de publication : 19 DEC 2018

OBJET : ANNULATION DE LA CONVENTION N° 016-05-2016 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEI : RECHERCHE ACTIVE DE FUITES SUR LE RESEAU AEP ET DES REPARATIONS DE RESEAUX - TRANCHE 1

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Claude LISE, Arnaud RENE-CORAIL (représentant Antoine VEDERINE), Éric BELLEMARE, Michel HAAUY (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Hugues HODEBOURG (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mathilde BRASSY

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Jean-Maurice MONTEZUME, Marcellin NADEAU, Victor CESAR,

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA **020-16** Conseil d'Administration du **29 avril 2016**, attribuant une subvention initiale de **100 000,00 €**,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande d'annulation d'**ODYSSI** en date du **30 octobre 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mercredi 21 novembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'annulation de la délibération n° CA **020-16** du **29 avril 2016** attribuant la somme de **100 000,00 €** à **ODYSSI** et la clôture de toutes les conventions subséquentes.

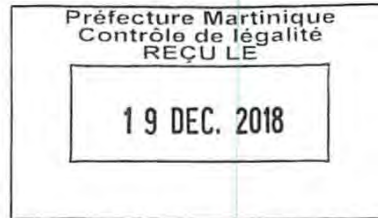
Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **18 DEC. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 11-12-2018/305

Date de publication : 19 DEC. 2018

OBJET : ANNULLATION DE LA CONVENTION N° 11-052 PORTANT ATTRIBUTION A ODYSSEI : EXTENSION DU RESEAU D'EAUX USEES AU QUARTIER CITE SAINT-GEORGES A SCHOELCHER

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Claude LISE, Arnaud RENE-CORAIL (représentant Antoine VEDERINE), Éric BELLEMARE, Michel HAAUY (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Hugues HODEBOURG (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mathilde BRASSY

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Jean-Maurice MONTEZUME, Marcellin NADEAU, Victor CESAR,

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA **013-11** Conseil d'Administration du **18 mars 2011**, attribuant une subvention initiale de **134 250,00 €**,

- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,
- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande d'annulation d'**ODYSSI** en date du **30 octobre 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mercredi 21 novembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'annulation de la délibération n° CA **013-11** du **18 mars 2011** attribuant la somme de **134 250,00 €** à **ODYSSI** et la clôture de toutes les conventions subséquentes.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **18 DEC. 2018**



Le Président

Claude LISE



EXTRAIT DES DELIBERATIONS

REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 11 DECEMBRE 2018

Présidence : Claude LISE

Date de convocation : 29/11/2018

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres au début de la séance : 13

Nombre de membres arrivés en cours de séance : 1

Nombre de membres partis en cours de séance : 0

Nombre de membres présents pour ce point : 14

Extrait n° CA 11-12-2018/306

Date de publication : 17 9 DEC. 2018

OBJET : ANNULATION DE LA DELIBERATION N° CA 066-14 PORTANT ATTRIBUTION A L'UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE : ETUDE DES RESIDUS DE STUPEFIANTS, PHARMACEUTIQUES ET POLLUANTS EMERGENTS DANS LES EAUX USEES : SENAU 2

ÉTAIENT PRÉSENTS OU REPRÉSENTÉS : Maryse PLANTIN, Marie-France TOUL (représentant Nadine RENARD), Patricia TELLE, Marie-Jeanne TOULON (représentant Guillaume VISCARDI), Claude LISE, Arnaud RENE-CORAIL (représentant Antoine VEDERINE), Éric BELLEMARE, Michel HAAUY (représentant Patrick BOURVEN), Alex PAVIOT, Hugues HODEBOURG (représentant Patrick HOUSSEL), Bertrand HATEAU (représentant Jacques HELPIN)

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mathilde BRASSY

ÉTAIENT ABSENTS : David ZOBDA, Jean-Maurice MONTEZUME, Marcellin NADEAU, Victor CESAR,

- **VU** le code général des collectivités territoriales notamment ses articles L.1617-2 à L.1617-4, et R.1617-1 à R.1617-17,
- **VU** le code de l'environnement, partie législative, notamment le titre 1^{er} du livre II, les articles L. 213-13 à L. 213-20,
- **VU** le code de l'environnement, partie réglementaire, notamment les articles R. 213-59 à R. 213-76,
- **VU** l'arrêté préfectoral N° 2015-11-0057 arrêtant le SDAGE,
- **VU** la délibération n° CA 066-14 Conseil d'Administration du 19 septembre 2014, attribuant une subvention initiale de 10 200,00 €,
- **VU** la délibération n° CA 084-16 adoptant le 3^{ème} Programme Pluriannuel d'Intervention,

- **VU** la délibération n° CA 085-16 adoptant les modifications des conditions générales d'attribution des aides aux personnes publiques et privées,
- **VU** la délibération n° CA 23-05-2017/008 définissant les coûts plafond et le système de bonification des aides de l'Office De l'Eau,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18 /134 adoptant le programme d'actions 2018 de la connaissance et des interventions,
- **VU** la délibération n° CA 29-01-18/138 adoptant le budget primitif de l'exercice **2018**,
- **VU** la demande d'annulation de l'UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE en date du **jeudi 25 octobre 2018**,
- **VU** l'avis du Comité d'Opportunité du **mercredi 21 novembre 2018**,
- **Considérant** le rapport de la Directrice Générale,

Les membres du Conseil d'administration, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents ou représentés,

Décident,

- L'annulation de la délibération n° **CA 066-14 du 19 septembre 2014** attribuant la somme de **10 200,00 €** à l'**UNIVERSITE DES ANTILLES ET DE LA GUYANE** et la clôture de toutes les conventions subséquentes.

Pour extrait certifié conforme

Fait à Fort-de-France, le **18 DEC. 2018**



Le Président

Claude LISE